

25 mar 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 25 mars 2005

## FEMIP

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé la proposition de contribution d'un million d'euros au Fonds Fiduciaire de la Facilité euro-méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat (FEMIP), organisme de la Banque européenne d'Investissement (BEI).

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé la proposition de contribution d'un million d'euros au Fonds Fiduciaire de la Facilité euro-méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat (FEMIP), organisme de la Banque européenne d'Investissement (BEI).

Le principe de ce Fonds fiduciaire a été approuvé par le Conseil des Ministres des Finances européens le 26 novembre 2003. Il est ouvert aux seuls pays de l'Union européenne qui y apportent des contributions volontaires et a pour objet d'appuyer le développement du secteur privé dans les pays partenaires méditerranéens en y créant notamment un environnement favorable. En raison des bonnes relations que la Belgique entretient avec les pays du rivage sud de la Méditerranée et en particulier avec les pays du Maghreb, une contribution de notre pays au FEMIP se justifie. Celle-ci sera de 1 million d'euros et sera compensée par une recette supplémentaire en provenance de la BEI, à laquelle la Belgique a droit au titre des remboursements des prêts octroyés dans le cadre des conventions de Lomé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<http://www.diplomatie.be>